

Chantal Blaineau, 2<sup>ème</sup> adjointe

envahissantes (EEE)

à Dirac









Chères Diracoises, chers Diracois,

La dernière édition de notre magazine paraît bien lointaine. Les préoccupations essentiellement liées à la pandémie qui étaient les nôtres au début de l'hiver ont été supplantées, le 24 février, par l'invasion de l'Ukraine. Même si elle peut paraitre lointaine, cette crise ne peut pas nous laisser indifférents et n'est pas sans effet sur notre vie quotidienne.

Naturellement, la commune a apporté son soutien au peuple ukrainien que ce soit par un don du CCAS, ou en organisant, avec l'appui de Dirac Loisirs et fêtes, une collecte de produits de première nécessité ou bien encore, en facilitant l'arrivée à l'école des enfants d'une famille réfugiée à Dirac. Je souhaite remercier ici tous les Diracois qui par leur disponibilité ou leur générosité ont contribué à la réussite de cet accueil.

Traditionnellement, le journal de juin est l'occasion de vous communiquer les éléments du budget communal et l'état des finances de la commune que vous trouverez en pages intérieures.

Je sais que vous attendez des nouvelles du projet de réaménagement du centre bourg et de la place des Rampeaux. En dépit des retards engendrés par la pandémie conjugués aux difficultés d'approvisionnement actuel et à l'augmentation du coût des matériaux, nous continuons d'avancer mais serons sans doute obligés d'adapter le calendrier des travaux. Je ne manquerai pas de vous tenir informés de l'évolution de ce projet important pour l'avenir de notre commune.

Je vous souhaite à tous un bel été et vous donne rendez-vous le 29 juillet pour ce beau moment culturel et convivial que sont les Soirs Bleus.

Le Maire, **Anne-Marie TERRADE** 

Édition : Commune de Dirac

Mairie: 05 45 60 61 69 - mairie@dirac.fr

Responsable de publication : Anne-Marie TERRADE

**Rédaction :** Commission Communication

**Remerciements :** tous nos remerciements aux personnes qui ont donné de leur temps pour fournir la matière aux articles.

Conception et réalisation : Agate Communication

05 45 61 12 89 - www.agatecom.fr **Crédits photos :** Mairie de Dirac - Freepik **Photo de couverture :** Mairie de Dirac **Date de parution :** Juin 2022

# Délibérations du Conseil municipal

# Séances du ...

#### 15 décembre 2021

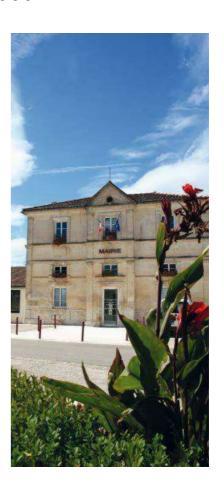
#### **Budget**

Pour répondre aux nécessités comptables, le conseil municipal a accepté de modifier certains articles du budget communal concernant la zone d'emploi du Bois des Fayes de la manière suivante :

Section Chapitre	Article	Nature	Montant
Invest / 21	2128	Autres agencements et aménagements de terrains	- 2 922,15€
Invest / 204	2046	Attribution de compensation d'investissement	+2922,15€

Pour permettre le règlement du montant de la participation de la commune aux frais de fonctionnement de l'école maternelle, les élus ont approuvé la décision modificative suivante :

Section Chapitre	Article	Nature	Montant
Fonct / 12	6218	Autre personnel extérieur	- 5 000,00€
	6411	Personnel titulaire	-12000,00€
	6413	Personnel non titulaire	-2000,00€
	6451	Cotisations URSSAF	-3000,00€
	6453	Cotisations caisse des retraites	-5000,00€
Fonct / 11	61551	Matériel roulant	-5000,00€
	6184	Versement à des organismes de formation	-1000,00€
	6232	Fêtes et Cérémonies	-1000,00€
	6226	Honoraires	-1000,00€
	60633	Fournitures de Voirie	-1000,00€
Fonct / 65	6558	Autres contributions obligatoires	+36000,00€



#### Aménagement de l'ancienne carrosserie

Le conseil municipal a approuvé le projet d'aménagement de l'ancienne carrosserie en 3 espaces distincts - un salon de coiffure, une salle communale et un local de stockage - et en a confié à la SPL GAMA la maîtrise d'ouvrage, puis approuvé le plan de financement proposé ci-après :

DÉPENSES		RECETTES			
Nature des dépenses	Montants HT	Type de financement	Montants HT	%	
Travaux salon de coiffure	77 000,00€	Département - Soutien aux communes rurales en faveur des services marchands	30 000,00€	11,41%	
Travaux salle communale + stockage	137000,00€	LEADER	16200,00€	6,16%	
мое	21500,00€	4	134800,00€	51,25%	
SPS	2000,00€	fitat			
СТ	3 000,00€	Département - SIL	14000,00€	5,32%	
Étude complémentaire	3 000,00€	Fonds de concours - GrandAngoulême	15400,00€	6,00%	
Travaux divers	5000,00€				
Publication	1500,00€	A	52,600,00,6	20.000/	
Rémunération GAMA	13000,00€	Autofinancement	52600,00€	20,00%	
TOTAL	263 000,00€	TOTAL	263 000,00€	100,00%	

## Délibérations du Conseil municipal

## Classement des chemins ruraux en voies communales :

Le conseil municipal a classé en voies communales les chemins ruraux déjà revêtus ci-après désignés, ceux-ci n'ayant pas fait l'objet de classement au Plan Départemental Itinéraires de randonnée et de Promenade et a décidé d'engager une procédure de classement pour une longueur de 6 038 mètres linéaires (ml). Il a approuvé la mise à jour du tableau de classement des voies communales dont le nouveau linéaire s'établit à 32 627 ml.

Appellation	Longueur en ml	Nouvelle Appellation	Voie Communale
Impasse des Bois d'Argence	185	Impasse des Bois d'Argence	VC60
CR vers Grand Font Route de Puyrajoux	28	Impasse vers Grand Font	VC61
CR vers Le Boisseau Route de Puyrajoux	28	Impasse vers Le Boisseau	VC62
Impasse des Pradelles	100	Impasse des Pradelles	VC63
Impasse de la Maire	40	Impasse de la Mairie	VC64
Chemin du Viaduc	230	Chemin du Viaduc	VC65
Chemin de la Garenne	95	Chemin de la Garenne	VC66
Ancienne RD 429	4970	Route de la Boissière	VC67
Partie RD 87	362	Route des deux vallées	VC68

#### 1er février 2022

# Investissements du 1er trimestre 2022

Le conseil municipal a autorisé Madame le Maire à signer les investissements du 1er trimestre 2022 à hauteur de 149721,43€.

# Rachat des bâtiments de la carrosserie

Le conseil municipal a approuvé l'acquisition, et autorisé le rachat à l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine, de la propriété cadastrée section B n°1477 et n°2653 sise 103 rue du Bourg à Dirac, pour le montant de 60 065,41 € HT, soit 60 462,29 € TTC.

#### Délibération autorisant la signature de conventions pour la mise à disposition des locaux communaux

Dans un souci de simplification, le conseil municipal a autorisé Madame le Maire à signer les conventions de mise à disposition des locaux communaux à des organismes institutionnels ou à des associations.

#### Dénomination d'un chemin rural et numérotage du moulin de la Pue

Le conseil municipal a nommé « Chemin du moulin de la Pue » et attribué le N°132 au moulin à la demande de la société AXIOME, prestataire de Charente Numérique pour le déploiement de la fibre.

#### Souscription à l'option "Maintenance du parc informatique" pour l'école

Pour faire face au désengagement du réseau Canopé, le conseil municipal a décidé de souscrire à la mission optionnelle de l'ATD16, incluant l'audit, la maintenance (dépannage et visite annuelle) du parc informatique (vidéoprojecteurs et tableaux blancs interactifs) de l'école pour une cotisation annuelle de 800 €. Il a aussi souscrit à la mission optionnelle de l'ATD16, à compter du 1er février 2022 pour la «Sauvegarde 321», solution professionnelle de sauvegarde avec une capacité adaptable jusqu'à 4To pour un tarif de 1000 €.

#### Adhésion au groupement de commande pour la collecte et le traitement des biodéchets

Le conseil municipal a approuvé l'acte constitutif, approuvé par le bureau communautaire de GrandAngoulême, du groupement de commande pour la collecte séparative et le traitement des biodéchets et qu'il en soit le coordonnateur. Pour rappel, le 1er janvier

2024, le tri à la source des biodéchets deviendra obligatoire pour tous les producteurs de déchets, ménages, entreprises ou encore collectivités. En d'autres termes, les biodéchets seront interdits dans les sacs noirs.

#### Convention de partenariat avec GA pour l'installation d'un site de compostage public

La loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte prévoyant que chaque citoyen ait à sa disposition une solution pour valoriser ses biodéchets d'ici 2025, le conseil municipal a autorisé Madame le Maire à signer une convention de partenariat avec GrandAngoulême pour l'installation d'un site de compostage au lotissement du Champ de la Croix.

#### Mise en place des cycles de travail et détermination de la journée de solidarité

La durée annuelle légale de travail pour un agent travaillant à temps complet étant fixée légalement à 1607 heures, le conseil municipal a fixé à 35 heures le temps de travail hebdomadaire réparti sur 5 jours, proratisé pour les agents à temps non complet et fixé la journée de solidarité de 7 h au lundi de Pentecôte.



#### 5 avril 2022

# Vote des taux d'imposition 2022

Le conseil municipal a voté le taux d'imposition pour l'année 2022 et a décidé de maintenir les taux antérieurs :

- 48,71 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties;
- 52,95 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties

#### Approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2021

Le conseil municipal a approuvé le Compte de Gestion 2021, établi par Monsieur le Trésorier d'Angoulême Municipale, et le Compte Administratif 2021 faisant apparaître un excédent de fonctionnement de 119 442,66 € et un déficit d'investissement de 70352,91 €, soit un résultat de clôture pour l'exercice 2021 de 48 089,75 €.

# Budget général : affectation du Résultat 2021

Le conseil municipal a décidé d'affecter le résultat comme suit :

- Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 119 442,66€
- Excédent de fonctionnement reporté (R002) : 150 000,00 €

#### Vote du Budget général primitif 2022

Le conseil municipal a voté le Budget

Primitif 2022.

La section fonctionnement s'équilibre à 1 121 000 € et la section investissement à 663 000 €.

#### **Budget Transport**

Le conseil municipal a approuvé le Compte de Gestion et le Compte Administratif Transport faisant apparaître un excédent de la section fonctionnement de 12 735,56 € et un excédent de la section investissement de 18 496,08 € et voté le Budget Primitif 2022.

La section fonctionnement s'équilibre à 39 617,81 € et la section investissement à 32 421,08 €.

#### Subvention à la coopérative scolaire pour la classe découverte à Saint Lary Soulan

Le conseil municipal a validé la participation de la commune au séjour du 27 mars au 3 avril, à raison de 27 € par enfant et par jour, soit 11 664,00 €. Cette participation est égale à celle des familles.

Création d'un emploi non permanent à temps complet en cas d'accroissement temporaire d'activité

Pour répondre à un accroissement temporaire d'activité, le conseil municipal a décidé de créer, à compter du 11 avril pour une durée maximale de 12 mois, un emploi non permanent de 35 heures relevant du grade d'adjoint technique pour effectuer des missions d'entretien des espaces verts, des bâtiments et de la voirie.

#### Aire de dépôt et de stockage de branchages sur la commune

Le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour l'installation d'une aire de broyage et de stockage Route du Stade. Elle sera gérée par le service Déchets Ménagers de GrandAngoulême. Les élus ont autorisé Madame le maire à solliciter auprès de GrandAngoulême la subvention prévue pour la réalisation des travaux d'aménagement.

Rénovation des bâtiments publics du territoire participation à la démarche collective ACTEE2 SEQUOIA3 sur le territoire de GrandAngoulême.

Dans une démarche globale de réduction des consommations d'énergie, en application des exigences légales, GrandAngoulême a répondu à l'appel à projet ACTEE2 SEQUOIA3. Le conseil municipal a décidé de s'inscrire dans cette démarche pour l'ensemble mairie/salle des fêtes et l'école.

#### 20 avril 2022

# Approbation du rapport de la CLECT du 6 décembre 2021

Le conseil municipal a approuvé le rapport annuel de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de GrandAngoulême.

#### Gratuité des services périscolaires

Le conseil municipal a accordé la gratuité des services périscolaires aux élèves ukrainiennes scolarisées à Dirac jusqu'à la fin de l'année scolaire.

#### Interdiction des produits phytosanitaires

L'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires dans tous les lieux de vie mise en œuvre par la loi Labbé (article L. 253-1) rentrera en vigueur le 1<sup>er</sup>juillet 2022. L'interdiction va ainsi s'étendre à davantage de zones non agricoles constituant des **zones d'habitation et autres lieux de vie**, par exemple :

- les cimetières (déjà en vigueur à Dirac)
- les parcs et jardins privés et des copropriétés
- les résidences hôtelières/les campings
- · les jardins familiaux
- les lieux de travail
- les établissements d'enseignement
- les établissements de santé
- etc.



#### **Finances**

# **Budget primitif 2022**

Le budget primitif 2022 a été adopté par le Conseil Municipal du 5 avril 2022 en présence du Trésorier Damien Thomas.

Celui-ci procède d'abord à une analyse synthétique de l'exécution budgétaire de l'exercice écoulé.

Il a constaté une forte évolution des dépenses de l'exercice 2021 provenant d'une régularisation de charges des exercices 2019 et 2020 liée à la participation de la commune aux frais de l'école maternelle de Garat. Nous avons demandé à la commune une émission de factures plus régulière ce qui donnera une lecture plus précise de la réalité.

Cette régularisation expliquée, le Trésorier a constaté que l'endettement de la commune reste bien maitrisé avec un taux de 62 % des recettes réelles et que la capacité de désendettement ne demanderait que 4,8 années de CAF (capacité d'autofinancement) brute.

#### Taux d'imposition

Comme il l'avait fait précédemment, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux de fiscalité locale. En 2022, le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties sera de 48,71 % et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties 52,95 %.

Vous constaterez toutefois sur votre avis d'imposition une augmentation des sommes dues. C'est le résultat de la revalorisation des bases : la valeur locative des biens taxés est réévaluée selon l'inflation constatée. Cette revalorisation s'élève en 2022 à 3,4%.

#### Le budget 2022 s'établit comme suit :

1 121 000 € en section de fonctionnement et 663 000 € en section d'investissement.

Cela permettra de financer entre autres :

- Le rachat de la carrosserie à l'EPF (Établissement Public Foncier) pour 61 000 €.
- Les travaux d'aménagement de l'ancienne carrosserie (316000 €) qui permettront la réinstallation du salon de coiffure et la création d'une salle communale avec un espace de stockage.
- Des travaux de voirie pour 122 000 € sur une partie de la route des Sablons.
- Des travaux sur les immeubles de rapport : 8 000 €.
- Une 2<sup>ème</sup> partie de reprises de concessions dans le cimetière: 8 000 €
- Des frais d'études : 38 000 €.

Il est aussi prévu à court ou moyen terme de remplacer le camion communal et à la demande des enseignants, des stores seront posés dans deux classes de l'école les plus exposées au soleil.

Ce budget stable et maitrisé marque la volonté de l'équipe municipale de poursuivre ses projets sans pour autant nuire aux services rendus.

## **Fonctionnement**

Les recettes et les dépenses s'équilibrent à 1 121 000,00 €.

#### Dépenses

#### CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

215 853,00€

# **CHARGES DE PERSONNEL** 362 902,00 €

**ATTÉNUATION DE PRODUITS** 97 287.00 €

**DÉPENSES IMPRÉVUES**10 000.00 €

VIREMENT À LA SECTION INVESTISSEMENT 173 452,28€

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE 244 004.65 €

CHARGES FINANCIÈRES 15 852,07€

**CHARGES EXCEPTIONNELLES** 1250,00€

PROVISIONS POUR CRÉANCES DOUTEUSES 399,00€

#### Recettes

#### EXCÉDENT ANTÉRIEUR REPORTÉ

150 000,00€

**ATTÉNUATION DE CHARGES** 810,00€

PRODUITS DES SERVICES 36 300.00 €

IMPÔTS ET TAXES 720 465.20 €

**DOTATIONS** 178 073,80 €

AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE 34 300.00 €

PRODUITS FINANCIERS 1.00€

PRODUITS EXCEPTIONNELS 1 050.00 €

## Investissement

Les recettes et les dépenses s'équilibrent à 663 000,00 €.

#### Dépenses

#### DÉFICIT INVESTISSEMENT REPORTÉ

0,00€

**DÉPENSES IMPRÉVUES** 10 000,00€

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES 38 212,85€

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 39 725,00€

SUBVENTIONS ÉQUIPEMENT VERSÉES

IMMOBILISATIONS CORPORELLES 250740.00€

2922.15€

**IMMOBILISATIONS EN COURS** 321 400,00 €

#### Recettes

# SOLDE D'EXÉCUTION SECTION INVESTISSEMENT REPORTÉ

176 170,57€

VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION

173 452,28€

OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION 0,00 €

**OPÉRATIONS PATRIMONIALES** 0,00 €

DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES

157 075,95 € **SUBVENTIONS** 

D'INVESTISSEMENT 137552,00€

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES, CAUTIONNEMENT 18749,20€

#### Dirac hier

# Le château

L'Âge du Bronze, le premier et second Âge du Fer ont laissé des traces dans le proche environnement de Dirac : vases, cruches... Le Casque découvert à Agris et exposé au Musée d'Angoulême est l'une des plus belles pièces de ces périodes.

À l'époque gallo-romaine, Dirac se serait appelé Atirius, localité encore très rurale un peu à l'écart des voies romaines. Les grandes invasions bouleversent cette région qui restera cependant marquée par la civilisation romaine.

Des temps troublés se succèderont. Sur la commune, de nombreuses « ponnes » servant à cacher les récoltes et des souterrains-refuges témoignent d'un passé agité. Les misères de la guerre auxquelles se sont ajoutées celles des épidémies, malgré les trêves, contribuent à la désertification du territoire, à l'abandon des manoirs, domaines et autres châtellenies.

La paix revenue, laboureurs et petits seigneurs reviennent en force pour remettre en culture les terres en friches.

À partir du XII<sup>ème</sup> siècle, les Tison d'Argence (l'une des plus vieilles et plus illustres familles de l'Angoumois) seront les seigneurs de Dirac.

C'est au XIIIème siècle que débute la construction de la forteresse ou cluzeau de Dirac, de plan pentagonal. Les deux tours des XIIIème et XVème siècles, vestiges du château féodal, encadrent aujourd'hui un logis construit en 1853.

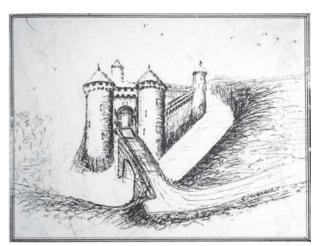
Depuis son pic rocheux dominant le vallon de l'Anguienne, ce fort redoutable n'était accessible que du côté Sud-Ouest où se trouve actuellement le bourg. Il y avait à cet endroit de larges fossés creusés dans le roc. La porte d'entrée côté Nord était pourvue d'un pont-levis défendu par deux tours qui furent arasées au XIXème siècle. La forte position de cette forteresse la rendait presque imprenable.

Sous le château se trouvent des grottes sans doute habitées à la Préhistoire puis probablement dédiées au culte du dieu Mithra, culte largement diffusé dans l'armée romaine et protégé par les empereurs du IIIème siècle. Le siècle suivant voit s'imposer le christianisme. On peut supposer que les derniers adeptes du mithraïsme vinrent s'y cacher pour pratiquer leur culte après le décret de l'empereur romain Théodose donnant le départ des persécutions religieuses contre les fidèles du dieu Mithraen en 392.

Sous la tour Nord existent encore les «oubliettes», cachot qui n'avait aucune ouverture; le seul trou circulaire ménagé en haut de la voûte interdisait toute évasion ...

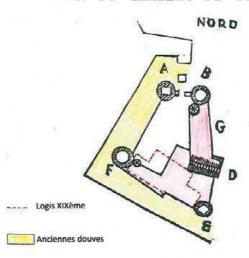
La forteresse reste dans la famille Tison d'Argence jusqu'en 1813. Elle est alors presqu'en ruine.

Aujourd'hui, le château de Dirac, l'église et la mairie offrent un bel ensemble architectural dans un verdoyant écrin de verdure plongeant sur la vallée de l'Anguienne naissante.



Croquis de Robert Simmonaud «Les fiefs de Dirac et d'Argence»

#### PLAN DU CHATEAU DE DIRAC.



A-B: les deux tours de la porte fortifiée nord représentées sur le dessin de R. Simmonaud.

E-F: les deux tours sud subsistantes.

D : la tour carrée côté est existante.

G: ancien corps de logis.



Esquisse Michel Desclaux

## Actualités





# Rappel des règles de bon voisinage

Les bruits (musique, cris d'animaux, etc.) peuvent porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité.

En conséquence, en application de l'arrêté préfectoral du 20 avril 1999 relatif aux bruits de voisinage, les travaux de bricolage et de jardinage générant des bruits, ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.



## Règlementation

En application de l'arrêté préfectoral du 3 mai 2016 relatif à la prévention des incendies de plein air, le brûlage des déchets verts ménagers (tonte de pelouse, de la taille de haies et arbustes, d'élagages, de débroussaillements, etc.) est interdit sur l'ensemble du territoire de la Charente.

# Dans quelles situations pouvez-vous faire appel à OMEGA?

La médiation sociale est définie comme un processus de création et de réparation du lien social et de règlement des conflits de la vie quotidienne, dans lequel un tiers impartial et indépendant tente, à travers l'organisation d'échanges entre les personnes ou les institutions, de les aider à améliorer une relation ou de régler un conflit qui les oppose.

- Vous rencontrez des tensions sur l'espace public (devant les commerces, dans la rue...). Nos services de médiation sociale organisent des Présences Actives de Proximités au plus proche de chez vous.
- Vous vous sentez impuissant face au fonctionnement complexe des administrations.
   Nos services de médiation sociale peuvent vous accompagner au sein des administrations ou vous recevoir au sein de la Maison France Service de Soyaux.
- Vous vous trouvez sans logement, vous connaissez une personne dans cette situation ou une personne en incapacité de demander de l'aide. Nos équipes mobiles et de maraudes se mobilisent en partenariat avec le 115.
- Vous rencontrez des difficultés liées aux factures d'énergies ou vous souhaitez des conseils pour faire des économies d'énergies. Notre équipe de médiation sociale énergies fait l'intermédiaire entre vous et votre fournisseur d'énergie.
- Vous rencontrez des difficultés pour remplir des imprimés postaux et/ou utiliser des automates. Nos équipes vous accueillent au sein des bureaux de Poste d'Angoulême, Soyaux et La Couronne ainsi qu'à la CAF d'Angoulême.
- Vous rencontrez des difficultés avec vos voisins. Des médiateurs formés et expérimentés vous accompagnent dans une recherche de solution amiable.

Nos équipes sauront vous écouter et vous informer en toute indépendance dans un cadre **impartial** et **confidentiel**. Ils vous accompagnent dans vos difficultés.

Contact: Association OMEGA 67, Bd Besson Bey - 16000 Angoulême 05 45 38 69 83 - secretariat@omega16.net - www.omega16.net

#### Retour sur...

# Collecte de dons pour l'Ukraine à Dirac

La commune de Dirac et l'association Dirac Loisirs et Fêtes ont organisé les 18 et 19 mars une collecte de dons destinés aux déplacés ukrainiens.

De nombreux Diracois ont généreusement apporté des produits d'hygiène pour bébés, femmes et hommes, des médicaments et autres produits médicaux. Le cabinet infirmier a largement participé à cet élan de solidarité.

Les bénévoles ont rempli nombre de cartons, lesquels ont été apportés au centre de collecte de la Protection Civile dès le lundi. Un grand merci à tous.



#### Retour sur...

## Ça bouge à l'école!

Malgré le contexte sanitaire difficile, 54 enfants de CE1, CE2, CM1 et CM2 sont partis à Saint-Lary pendant 8 jours pour découvrir le milieu montagnard. Le séjour s'est très bien déroulé pour tous les enfants.

Ils ont pu s'initier pour certains et se perfectionner pour d'autres au ski alpin grâce à 9 heures de cours réalisés par des moniteurs ESF

Une balade en raquette était prévue mais le manque de neige en début de semaine l'a transformée en balade sans raquette!

Visite de la centrale hydroélectrique, de la maison du patrimoine, lectures de

Le premier avril, comme il se doit, à la nuit tombée, ils se sont initiés à la chasse au dahu!

Une semaine riche pour tous les élèves de Dirac qui garderont en mémoire une bien belle aventure car enfants et adultes sont revenus très heureux d'avoir pu partager ces beaux moments de vie en collectivité.

Merci à tous (mairie, APE, parents, accompagnants, et enfants) de nous avoir permis la réalisation de ce projet.

À noter que, M. Mathé, qui nous a accompagnés réalise un petit film qui permettra aux petits et grands de garder à jamais de beaux souvenirs!

pas partis à Saint-Lary, Nelly et Kira n'étaient pas en reste;

Ils ont participé à un beau projet artistique élaboré et mené par M<sup>me</sup> Peraud et

Autour du mot "tisser", les enfants ont pu découvrir des artistes, expérimenter à travers des matériaux divers, produire des écrits, apprendre des chants, découvrir des histoires en lien avec ce thème. Ils se sont beaucoup impliqués dans ce projet.

Une exposition a été réalisée dans l'enceinte de l'école et sera également proposée lors de notre fête d'école le 1er juillet.







# Ateliers de pratiques artistiques à l'école d'art (ouverts à tous)

L'École d'art de GrandAngoulême (intercommunale depuis 2002) se compose de trois sites : les locaux en centre-ville d'Angoulême à proximité du Campus Image, une antenne dans le quartier prioritaire de Basseau et une implantation, dotée d'un espace d'exposition, sur la commune de Dirac, connue sous le nom de l'Épiphyte.

conservatoire Gabriel Fauré.

Les ateliers publics de l'école d'art reprennent à partir du 15 septembre pour tout public, adultes et enfants à partir de 4 ans. Des ateliers de découverte et de rencontres avec des artistes auront lieu courant septembre autour de la thématique 2021 de l'école d'art, Franchir - D'un jardin l'autre. Ce programme constitue une invitation à créer du lien entre et à interroger l'expression artistique dans les domaines vastes de l'art contemporain.



#### Bon à savoir

Les inscriptions aux ateliers publics de l'école d'art sont

ouvertes jusqu'au 23 juillet et à partir du 23 août pour l'année 2022-2023. À partir de la rentrée, un système de navettes en partenariat avec le centre de loisirs ALVEOLE sera mis en place pour permettre aux enfants de suivre une activité artistique le mercredi après-midi.

**Contact:** 05 45 94 00 76 - www.ecole-art-grandangouleme.fr

- **f** EcoleDArtsPlastiquesDuGrandAngouleme **o** Instagram: ecoledartdegrandangouleme

#### Retour sur...

#### La résidence-retraite Clairbois

# Nos grand-mères les écrivaines!

Depuis novembre dernier, un groupe de sept de nos résidentes s'est lancé dans un projet qui exhume le passé afin de laisser une trace dans le futur!

Souvent, dans des ateliers de paroles ou d'expression, les anciens s'appuyant sur leur long parcours, aiment relater et comparer le monde qu'ils ont connu jeunes et ce qu'il est devenu. Cette fois -ci, l'objectif était de prolonger l'exercice et d'en faire un livre de souvenirs autour d'un thème « comment le progrès a changé nos vies ».

Lors de plusieurs séances d'échanges, à l'aide d'un micro-cravate, des interviews ont été réalisées et enregistrées avec l'objectif de compiler toutes ces



paroles, émotions, découvertes, sensations dans un livre.

Après cette phase d'expression, cet atelier libérateur de paroles a permis à certains des acteurs de concrétiser leur « envie d'écrire un livre ». Leurs témoignages précieux vont voir le jour prochainement, le livre est en cours

de rédaction, réalisé par la maison d'édition ENTOUREO.

Les participantes attendant avec impatience l'édition du livre avec l'ambition d'offrir à chacun le plaisir de dérouler cette « histoire du progrès » au fil des pages.



#### Les résidents aux fourneaux!

Nous avons pu, après la crise sanitaire, reprendre nos activités pâtisseries dans le cadre du PASA (Pôle d'activités et de soins adaptés). Ces ateliers à visée thérapeutique sont proposés à un groupe de résidents prédéfini.

Crêpes, fondants au chocolat, cookies, gâteaux à la citrouille ou encore aux pommes, tous sont aussi délicieux les uns que les autres!

C'est l'occasion pour nos résidents de se rappeler de bons souvenirs et de mettre la main à la pâte!

Une activité épluchage a lieu tous les vendredis, une semaine sur deux. Nos aînés, toujours nombreux, sont heureux de participer et d'aider nos cuisiniers dans la confection des repas.

#### Nos amies les chèvres!

La petite fille d'une de nos résidentes vient régulièrement voir sa grand-mère à l'Oasis (Espace protégé pour les personnes désorientées). Dernièrement, nous avons eu sa visite, accompagnée de chèvres naines!

Ces visiteuses hors du commun ont ravi nos résidents, leurs yeux se sont éclairés, leurs sourires épanouis, les résidents n'ont pas été avares de caresses. Maintenant, à chacune de leurs visites, les chèvres naines se voient récompensées par des friandises confectionnées par nos résidents.



# Un scheffléra pour les résidents de Clairbois

Le 6 janvier, lors de la «galette» à la maison de retraite Clairbois, au nom de la municipalité, Anne-Marie Terrade a offert une belle plante verte destinée à agrémenter la salle de restaurant, au grand plaisir de tous les résidents et du personnel.



# Repas des aînés

Le repas des aînés a réuni une centaine de personnes heureuses de pouvoir enfin partager un moment convivial et gourmand après de longs mois de distanciation sociale pour cause de pandémie.



Félicitations à l'animateur qui a fait danser les convives et au traiteur qui a régalé l'assemblée!

# Départ à la retraite d'un agent

Le 31 mai, Pascal Dumas a cessé sa fonction d'agent technique, pour partir à la retraite, que nous lui souhaitons agréable et reposante.

Merci Pascal pour toutes ces années passées au service de la commune

Pour le remplacer, nous avons recruté un nouvel agent, Mickaël Mouillevois, ancien militaire, ayant une grande connaissance des bois et espaces verts. Sa passion ? L'étude de la vie des fourmis ...

Bienvenue à lui dans l'équipe municipale!

# L'ADMR, un acteur unique...

Porté par des valeurs humaines fortes : la proximité, le respect, la solidarité, la réciprocité, l'universalité.

L'ADMR Villebois 3 Forêts recrute des aides à domicile, des auxiliaires de vie. Vous cherchez un job d'été en CDD ou un emploi en CDI:

- Pour faire du ménage uniquement,
- Pour apporter votre aide à des personnes âgées (aide à la toilette, ménage, aide aux courses ...),
- Pour faire du ménage et de l'aide à la personne. Vous pouvez postuler : rejoignez l'ADMR Villebois 3 Forêts !

Contact: 05 45 37 00 50 - recrutement@fede16.admr.org 3 Place du Champ de Foire - 16410 Dignac - www.admr16.org



## Une Diracoise à l'honneur

#### Félicitations à Marie Thérèse Pellieux!

Artisane en bijoux et joaillerie, elle a reçu le prix du public lors du salon Talents de Femmes à l'Espace Lunesse à Angoulême les 7 et 8 mai 2022.

Contact : Atelier Perles et Feuilles 65 chemin du Chèneveau 16410 Dirac - 09 81 21 82 29



#### **Portrait**

# Chantal Blaineau

# 2<sup>ème</sup> adjointe

J'ai 61 ans et je suis toujours en activité professionnelle. J'habite Dirac depuis 1984. Mes enfants y sont nés et y ont grandi. L'école de Dirac a été pour nous un fabuleux vecteur d'intégration. J'ai été élue la première fois en 2014, adjointe en charge des associations aux côtés d'Alain Thomas. Depuis 2020, je suis aux côtés d'Anne-Marie Terrade en charge de la communication, de la culture, des chemins ruraux et de l'environnement.

#### La communication

Ce n°66 est le cinquième Dirac Infos que j'ai le plaisir de vous proposer. J'ai souhaité moderniser notre journal communal et fait le choix de travailler avec un prestataire local, AGATE Communication situé à Ma Campagne.

L'équipe de la commission communication vous y propose des informations importantes et variées, que j'espère vous avez plaisir à lire. N'hésitez pas à nous dire ce que vous aimeriez aussi v trouver.

La communication se fait aussi à travers le site internet www.dirac.fr que vous pouvez consulter à tout moment. Je fais le maximum pour en assurer la mise à jour, car c'est une vitrine de la commune vers l'extérieur. C'est aussi un moyen efficace pour les nouveaux habitants de découvrir Dirac et pour tous de s'intéresser à la vie de la commune. Vous pouvez par exemple y retrouver l'intégralité des délibérations que l'on ne peut pas développer ici.

La commune peut également, via le système d'alerte téléphonique ITOOKI, vous informer directement par téléphone, par SMS pour les téléphones portables ou message vocal sur les téléphones fixes, en cas de situations particulières ou de risques occasionnels. Ce service est gratuit pour vous.

Si vous souhaitez être dorénavant alerté, il vous suffit de remplir le formulaire joint au journal.

#### La culture

La situation sanitaire récente n'a pas été propice au développement d'évènements culturels. Je remercie Dirac Loisirs et Fêtes qui anime la commune (voir page 16).

# Les chemins ruraux et l'environnement

Nous continuons de rouvrir ou remettre dans leur assiette les chemins qui ont été inscrits au PDIPR (voir Dirac Infos n°64).

Grâce à une vingtaine de bénévoles, le 12 mars, j'ai pu organiser une matinée

de travail. Malgré un temps incertain, tous étaient au rendez-vous. Armés qui d'une débroussailleuse, qui d'une tronçonneuse, ils sont rapidement venus à bout d'un chemin à rétablir dans son assiette derrière la zone d'emploi. La «voie romaine», quant à elle, a fait l'objet de l'intervention du chantier d'insertion de l'APHL fin mai.



#### Nature et biodiversité

# Les espèces exotiques envahissantes (EEE)

Une espèce exotique envahissante est une espèce (faune ou flore) introduite, volontairement ou par accident, dans un territoire qui n'est pas son aire de répartition naturelle. Son implantation et sa propagation menacent les écosystèmes avec des conséquences écologiques, économiques et sanitaires négatives. En 2019, l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN) recensait 189 espèces envahissantes introduites en France.

La lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE) est un enjeu majeur puisqu'il concerne aussi bien des questions de santé publique que d'appauvrissement de la biodiversité et de diminution des rendements agricoles. C'est pour cela que GrandAngoulême a inscrit dans son Projet Agricole et Alimentaire Territorial Durable l'objectif de «soutenir la lutte contre les espèces invasives à travers des actions innovantes et partenariales». Cet objectif devrait également être intégré dans sa future stratégie d'agglomération en faveur de la biodiversité.

Les principales EEE répertoriées en France et représentant un danger pour la santé humaine et la biodiversité sont: l'ambroisie à feuilles d'armoise et l'ambroisie trifide, la berce du Caucase, le frelon asiatique, le datura stramoine, le ragondin et le rat musqué ...

#### Focus sur l'ambroisie

L'ambroisie est une plante annuelle originaire d'Amérique du nord. Depuis son apparition en France, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, cette plante invasive s'est multipliée et colonise maintenant quasiment tout le territoire français. Sur notre commune, elle a été signalée en 2016.

Les ambroisies sont des plantes très envahissantes. Elles se développent sur une grande diversité de milieux, notamment là où le sol est nu et où la terre a été retournée: bords de routes, cultures (maïs, soja, tournesol, sorgho), terrains en friche...



L'ambroisie à feuille d'armoise (Ambrosia artemisiifolia L.)

Elle mesure entre 0,2 à 2 mètres. Ses feuilles sont profondément découpées, vertes sur les deux faces et ne dégagent pas d'odeur lorsqu'on les froisse. Sa tige est velue (poils blancs) et devient rougeâtre à mesure que la plante vieillit. Ses fleurs vert pâle à jaune sont dressées en épis.

**Attention!** Ne pas la confondre avec l'Armoise vulgaire ou l'Armoise annuelle dont les feuilles dégagent une odeur forte quand on les froisse

#### Un problème de santé publique

Le pollen de l'ambroisie, émis durant la floraison de fin août à septembre, est hautement allergisant : il suffit de quelques grains de pollen par m³ d'air pour que les symptômes apparaissent.

Les symptômes les plus courants sont de même nature que le rhume des foins : rhinite, conjonctivite, trachéite, toux, asthme, eczéma...

Lutter contre l'ambroisie : réduire le pollen et les graines

Un seul pied d'ambroisie peut produire plusieurs millions



de grains de pollen par jour et jusqu'à 3000 graines! Il faut donc éliminer la plante avant le pollen (mi-juillet), sinon, avant les graines (septembre), en se protégeant du pollen par le port d'un masque.

#### Que faire en présence d'ambroisie ?

Depuis le 30 mai 2016, sa destruction est obligatoire en Charente. L'élimination de l'ambroisie (arrachage notamment) impose de se protéger, en utilisant du matériel adapté : gants, lunettes et masque lors de la floraison.

Que ce soit sur ma propriété ou sur un terrain public, s'il n'y a que quelques plants, je l'arrache tant qu'il n'y a pas de pollen! S'il y en a beaucoup, je dois signaler la zone infestée à la mairie ou à la plateforme de signalement:

0 972 376 888

• www.signalement-ambroisie.fr

Appli : Signalement Ambroisie



#### Travaux

#### RD87 de Bragette à RD104

Après acceptation des communes de Garat et Dirac, le Département va déclasser la Route Départementale 87 de Bragette à la RD 104, d'une longueur totale de 3 940 ml et mitoyenne entre Dirac-Garat sur 725 ml.

Les conditions de remise en état ont été négociées par les deux mairies avec le Département : remise en état de la couche de roulement, curage des fossés et remise en état des aqueducs.

Le montant de la compensation pour Dirac sera une soulte globale de 1913 € pour le revêtement et l'entretien des bas-côtés pendant 10 ans, versée à la commune par le Département.

Cette route devenue communale va être nommée « Route de Bragette » et inscrite sur le registre des voies communales de chaque commune.

# Rénovation énergétique des bâtiments communaux

Pour répondre aux exigences de baisse des consommations énergétiques des bâtiments publics de plus de 1000 m² (-60% d'ici 2050), GrandAngoulême a répondu à l'appel à projet ACTEE2 SEQUOIA3.

Maître d'œuvre pour piloter cette opération, il a obtenu une aide de 800 000 € : les communes adhérentes à ce projet seront aidées à hauteur de 50 % du coût des diagnostics.

Dans un premier temps, un diagnostic sera réalisé pour chaque bâtiment éligible.

Dirac a inscrit l'école et l'ensemble mairie/salle des fêtes pour des diagnostics à réaliser en 2022 et recevra une subvention de 9 666 €.

#### Porte petite salle des fêtes

Après demande de devis, la commande à Montboyer Métal a été faite pour un montant de 4386 € pour la porte de la petite salle des fêtes, rue de l'Église.

# Reprise des concessions ancien cimetière

Un devis a été demandé à une entreprise de travaux funéraires, pour l'exhumation de sépultures en l'état d'abandon d'un carré du cimetière, représentant environ 20 concessions.

Le montant prévu au budget pour ces reprises de concessions est de  $8\,000\,$ €.

#### Relevé de CO<sup>2</sup> et de la température dans les locaux de l'école

Les mesures ont été réalisées par le CEP (Conseil en Energie Partagée), service de GrandAngoulême qui a mis à disposition, 5 capteurs pendant 2 semaines.

Ces mesures ont été réalisées dans les 3 classes, le restaurant et la garderie.

Le système de ventilation de l'école est performant et le taux de CO<sup>2</sup> y est en-dessous des recommandations de l'État.

#### Panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école

Pour réduire les factures d'électricité que les hausses de prix ont rendues exorbitantes cet hiver, la Mairie a déposé une candidature auprès du CRER (Centre Régional des Energies Renouvelables) pour compléter son étude et analyser toutes les possibilités de production d'électricité photovoltaïque sur ce site, soit environ 200 m².

#### Réunion Publique concernant la "Traverse du Boisseau"

Cette réunion est prévue le 14 septembre 2022 à 18h30 à la salle des Fêtes de Dirac, elle sera présentée par la Direction des Routes et de l'Aménagement. Une distribution de flyers sera organisée par la Mairie.

# Projet d'installation de mobilier urbain

Pour répondre à un manque d'aménagements dans l'espace collectif public, nous étudions les possibilités de ponctuer le bourg et les hameaux de mobilier extérieur (type bancs pour commencer).

Cela favorisera la convivialité, le lien social et intergénérationnel en rendant notre cadre de vie plus vivant, plus pratique, plus attractif. En espérant que vous aurez bientôt plaisir à vous retrouver bien installés sous un des beaux arbres de Dirac!



#### Plateforme de broyage des végétaux

Une aire de stockage et broyage des végétaux a été réalisée Route du Stade, au bout du terrain de sport communal.

Vous pouvez y déposer vos feuilles et branchages jusqu'à 25 cm de diamètre maximum. Les souches, troncs et grumes sont interdits, ainsi que tous déchets non verts ou gravats. GrandAngoulême se chargera ponctuellement de broyer les dépôts et le broyat obtenu pourra être utilisé pour pailler les cultures.

Cette plateforme est destinée exclusivement aux particuliers résidant à Dirac et la clef est disponible sur réservation à la mairie aux heures d'ouverture. Plus d'informations au 05 45 60 61 69.



#### Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, vous avez la possibilité de déposer et suivre vos demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir ou d'aménager et déclarations d'intention d'aliéner) grâce au Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).

Ouvert aux particuliers comme aux professionnels, ce service est gratuit. Pour vous aider dans vos démarches, cet outil facile d'utilisation vous guidera pas à pas. Celui-ci vous permettra de déterminer l'ensemble des pièces nécessaires à la constitution de votre dossier. Le portail vous indiquera, le cas échéant, les informations manquantes, incohérentes ou insuffisantes qui font obstacles à son enregistrement.

Ce service s'adresse à l'ensemble des particuliers et des professionnels. Il fonctionne 7j/7 et 24h/24.

Un Accusé d'Enregistrement Électronique (AEE) vous sera délivré dès l'enregistrement de votre dossier. Il déclenchera l'instruction.

Ensuite, vous serez informé par courriel et via le portail GNAU de l'évolution de



l'instruction de votre demande : incomplet, majoration, complétude, décision, etc.

Si vous n'avez pas accès au numérique ou que vous n'êtes pas à l'aise avec cet outil, le dépôt sous format papier en mairie est toujours possible.

Autre possibilité : la Maison de services au public (MSAP), La Poste, 5 Rue de la Clé d'Or - 16410 Dignac

https://www.dirac.fr/2022/01/24/deposez-vos-demandes-durbanisme-en-ligne/

#### Travaux de rénovation des routes communales 2022

Après l'avis de la commission des travaux, c'est la rénovation de la route des Sablons qui a été choisie pour 2022 pour un montant de 100 000 € HT. Cette rénovation portera sur :

- la gestion de l'eau pluviale,
- la sécurité des riverains et des utilisateurs,
- la réfection de la bande de roulement.

Le bureau d'études GST a été retenu avec un poucentage de rémunération de 4,61 %.

#### Vie associative

#### Section Loisirs Séniors

Réunions hebdomadaires du mardi après-midi à partir de 14h à la salle des fêtes (belote, tarot, Scrabble, jeux de société, pétanque, etc.) et de délicieux goûters à partager!

N'hésitez pas à nous contacter pour passer de bons moments.



Repas champêtre du Club Seniors

**Contacts:** Josette - 06 22 54 12 72/05 16 70 10 23 Simone - 06 11 07 90 72

#### Dirac loisirs et fêtes

#### Lors de ce premier semestre, nous vous avons proposé :

- Le 15 janvier, une soirée théâtre avec la pièce « Au nom de la loi » par la troupe « Meli Mélo ».
- Le 5 février, en association avec « G' la pêche », une soirée dansante années disco.
- Le 7 mai, une exposition des toiles d'artistes peintres amateurs diracois et régionaux.

#### Pour ce second semestre, nous vous proposons :

- Le vendredi 29 juillet, dans le cadre des «Soirs Bleus», manifestation organisée en partenariat avec la Commune de Dirac et GrandAngoulême, la venue d'une compagnie locale, le groupe «Tête @Tête trio».
- Le 3 septembre, la fête locale, son concours de boules et son repas en partenariat avec « les chasseurs ».



- Le 15 octobre, une représentation théâtrale avec la pièce «13 à table » par la troupe «Le manteau d'Arlequin ».
- Le 13 novembre, notre désormais traditionnelle exposition «L'art dans les mains»
- Public ou bénévole venez nous rejoindre !!!

Contact: Michel SCHWARTZWEBER (Président) 06 15 19 94 46 - michel.schwartzweber@wanadoo.fr



#### G'La Pêche

Les années se suivent et ne se ressemblent pas : cette année, nous avons eu la satisfaction de pouvoir assurer les cours sans interruption, sans confinement.



Bric-à-brac du 8 mai



**Contact:** Angélique DELAGE 06 10 77 18 37 - asso.glapeche@gmail.com https://associationglapeche.jimdofree.com/

Cependant, la mise en place du pass vaccinal ne nous a pas facilité la tâche. Une de nos animatrices n'étant pas vaccinée, nous avons été contraints de changer d'animateur pour cinq de nos cours. Trouver des remplaçants n'a pas été chose facile et cela a généré un surcoût important pour l'association, mais nous avons tout de même pu assurer tous nos créneaux.

Malgré nos efforts et la mise en place d'activités « bonus », que nous espérons pouvoir reconduire l'année prochaine étant donné leur succès, le nombre d'adhérents de l'association n'est toujours pas revenu à son niveau d'avant la crise de la Covid. Pour la rentrée prochaine, nous réfléchissons déjà à de nouvelles pistes de cours pour diversifier encore nos propositions (Step, marche nordique, yoga ...).

N'hésitez pas à nous envoyer un petit mail si vous êtes intéressés par une de ces activités.

En mars, une famille ukrainienne a été accueillie sur notre commune. C'est avec un réel plaisir que Nelly et Kira ont été accueillies gratuitement aux cours de danse enfants et Victoria leur mère aux cours adultes de Gym et Pilates. Un élan de solidarité s'est aussitôt mis en place avec dons de vêtements, de jouets ... Merci à tous nos adhérents pour leur participation et pour la gentillesse dont ils les ont entourées.

Du point de vue manifestations, nous avons enfin pu organiser, le 2 avril dernier, conjointement avec l'association Dirac Loisirs et Fêtes, notre soirée «Années 80» prévue depuis deux ans. Même s'il n'y a pas eu beaucoup de monde, l'ambiance était au rendezvous et les participants ont pu danser jusque tard dans la nuit.

Le Bric à Brac organisé le 8 mai sur le stade municipal a connu un franc succès : visiteurs et exposants ont été enchantés de leur journée! À venir, le samedi 2 juillet, notre spectacle de fin d'année: etits et grands vous présenteront à cette occasion diverses chorégraphies. Nous comptons sur vous pour venir les encourager!

Si vous souhaitez nous rejoindre l'année prochaine et venir partager des moments conviviaux et amicaux tout en faisant travailler vos muscles et votre respiration, vous pouvez nous contacter par mail ou vous rendre directement sur notre site web. Bonnes vacances.

#### Valéchel basket-ball

Le club de Valéchel-Basket termine sa saison 2021-2022, une nouvelle fois marquée par les difficultés liées à la pandémie. L'organisation des rencontres a encore été fortement perturbée avec de nombreux forfaits dans les clubs charentais ainsi que beaucoup de matchs reportés. Cependant, les joueurs et joueuses de Valéchel-Basket ont réussi leurs championnats avec de nombreux nouveaux adhérents cette saison.

L'école de mini basket de Patricia s'est enrichie du mini-basket avec un créneau le mercredi après-midi pour les babies-basketteurs (5-6 ans). Les poussins (8-10 ans), sous la responsabilité de Lucie et Floriane, engagés avec deux équipes en championnat, ont montré de gros progrès tout au long des mois écoulés. En benjamins mixtes, nous n'avons pu maintenir les deux équipes prévues initialement après plusieurs arrêts de jeunes licenciés. Mais malgré cela, leur entraineur coach Arnaud est satisfait des résultats obtenus avec quelques belles victoires. Les minimes garçons de Jérémie finissent leur championnat en milieu de tableau, avec face à eux des équipes très fortes mais qu'ils ont réussi à inquiéter durant les rencontres.

Les seniors féminines ont lentement mais sûrement progressé en cours de saison et forment désormais un groupe qui devrait pouvoir obtenir une bien meilleure

Séniors femmes



Section sport adapté 2021-2022

place dans le championnat l'an prochain. Les seniors hommes ont eu des difficultés d'effectifs avec malades et blessés, mais réussissent une bonne saison avec plusieurs matchs où ils sont passé à côté de la victoire à un fil ...

N'oublions pas l'équipe "Loisirs" de Philippe qui s'amuse tous les vendredis soir à 21h, sport, rigolade et casse-croûte au programme!

Le club a participé aux fêtes du basket école dans les écoles de l'ex CCVE, Dirac bien sûr, mais aussi Bouëx, Garat, Dignac et Vouzan. Cette activité est menée en collaboration avec le Comité Charente Basket et permet à près de 200 enfants de s'initier au basket lors de séances dans les écoles.

Le club poursuit également son engagement avec l'ADAPEI16 et la Fédération Française de Sport Adapté avec une équipe de Basket Adapté qui s'entraine régulièrement à Dirac. Le club a organisé, pour la quatrième fois un tournoi qualificatif régional en mars 2022 dernier, avec huit équipes de différents centres de la Région.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer à notre salle de Dirac, route du stade.



Poussins



#### Vie associative

#### **ASPTT**

# L'ASPTT Dirac vous propose un séjour aux sports d'hiver à la Plagne du 21 au 28 janvier 2023.

La Plagne est une des plus belles stations de la Savoie, dans la vallée de la Tarentaise. Elle dispose de 225 km de pistes de tous niveaux et est reliée avec le magnifique domaine skiable des Arcs. Vous pouvez pratiquer le ski nordique, la rando raquette et tous les espaces ludiques proposés.

L'hébergement se fera dans un hôtel club au pied des pistes, avec animation, en pension complète (vin inclus). Nous pouvons vous fournir le matériel en location et les cours de ski sont gratuits le matin pour les débutants ou pour vous perfectionner.

Nous vous attendons pour participer à ce séjour dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

#### Contacts:

Olivier BOUTON - 06 87 60 09 50 767 Route du stade - 16410 Dirac Michel FOUCAUD - 06 78 91 43 97 asptt-angouleme@wanadoo.fr







#### Gym Forme Dirac



Cours le mardi de 20h à 21h à la salle des fêtes de Dirac:

- Stepper
- Bâton de gym
- · Corde à sauter
- Bracelets lestés 500a

#### Contacts:

Josiane CHARVIN (Présidente) 06 21 51 07 27 Bégonia DOUCET (Secrétaire) 06 78 50 79 63

#### Qi gong Dao Yin

Le Qi gong Dao Yin (« tchi gong ») est un art corporel chinois ancestral ayant une action préventive sur la santé.



Sa pratique aux mouvements lents et calmes équilibre le corps et l'esprit. Elle est une expérience qui apaise le mental, détend et régénère à la fois. Ses fondements s'appuient sur la médecine chinoise, elle-même nourrie de philosophie taoïste et bouddhiste.

Les préceptes de cette discipline sont le calme, la douceur avec soi-même et le respect de ses limites. En respectant ces principes, elle est donc ouverte à tou(te)s, sans contre-indication. Elle ne comporte aucune compétition, pas même avec soi-même. Il s'agit juste de faciliter la circulation de l'énergie vitale.

Les séances comportent des étirements doux, des postures, des mouvements simples, répétés lentement.

Les saisons rythment le choix des mouvements et postures.

Gestes barrières respectés

Cours: école de Dirac le mercredi de 19h à 20h.

**Contacts :** Monique VINCENT - 05 45 60 67 82 Jacqueline MENTION - 05 45 60 63 64

#### État civil

#### Du 9 septembre 2021 au 14 mai 2022

#### Naissances

- Liam ALVES BUI QUANG DA:
   9 septembre 2021
- Owen, Tom KUHN:15 janvier 2022



#### Mariages

- Michèle FARGES et Hervé, Pierre PACQUETET:
   5 mars 2022
- Sandra COQUILLAUD et Thierry BIREMBAUT: 14 mai 2022



#### Décès

- Fernand, Pierre, Gaston LHOMME: 16 décembre 2021
- Arlette, Blanche, Philomène CHASSAIN née LE FOURIN : 25 décembre 2021
- Jacqueline, Renée MENTION née BRUMAUD : 29 décembre 2021
- Catherine, Georgette FAVRE née PRUVOT : 30 décembre 2021
- André, Marcel COUDERT : 3 janvier 2022
  Jean DAGUERREGARAY : 3 janvier 2022
  Chaptal Simons RE IMENT : 35 janvier 202
- Chantal, Simone REJMENT: 25 janvier 2022
  Robert, Louis ZUNDEL: 7 février 2022
- Andrée, Marie Thérèse Justine GABET née DARCHEVILLE: 20 février 2022
- Jean, Robert, Fabien AUPY : 26 février 2022
- Andréa LEYMONIE née MORELIERAS : 28 février 2022
- Jessica, Jocelyne, Jennifer SAVREUX: 9 mars 2022
- Albertine, Lucienne, Charlotte DENIAU née JEAN : 12 mars 2022
- Robert, Maurice BOUGNAUD : 15 avril 2022

## Mot des élus minoritaires

Chers Diracoises et Diracois.

Il y a maintenant 2 ans, notre liste se constituait autour de trois maîtres-mots : « Transparence, Concertation, Communication ». Nous avions alors obtenu près de 45% des suffrages exprimés.

Notre maire aurait dû intégrer ces résultats et adapter sa méthode de gouvernance. Force est de constater qu'il n'en est rien. Les décisions sont prises en catimini. Les élus ne sont ni écoutés, ni entendus. Nous avons le sentiment de n'être là que pour lever la main et entériner des décisions déjà prises en amont en conseil restreint.

Nous intervenons, régulièrement mais sans succès, pour demander des améliorations ou des petits aménagements qui faciliteraient la vie des habitants. Les grands investissements et les gros projets ont certes leur importance, mais les habitants se soucient aussi de la vie au quotidien dans leur village.

Le 15 décembre dernier, lors du vote en conseil du plan de financement de l'aménagement de l'ancienne carrosserie, nous dénoncions l'absence de concertation et de transparence vis-à-vis de l'ensemble des élus et des habitants de Dirac. En tant qu'élus minoritaires nous n'avons pas été invités à la réunion de présentation du projet. Quant aux Diracois, ils l'ont découvert dans la presse!

Le conseil du 5 avril concernant les votes des comptes et des budgets a, lui, été particulièrement houleux. Une nouvelle fois, nous avons dénoncé le manque d'écoute et de concertation sur les projets proposés, notamment en faveur du bienêtre des Diracois. De plus, certains élus majoritaires ont ouvertement critiqué la méthode de travail de notre maire en pointant son attentisme, son absence de vision à long terme et le manque de préparation des dossiers. Gageons que ce conseil marquera un tournant dans la mandature et permettra enfin d'avancer dans le bon sens!

Nous réitérons notre appel : venez assister aux conseils. Il s'agit de la vie de votre commune.

N'hésitez pas à nous contacter, soit directement, soit par l'intermédiaire de notre boîte mail.

En attendant, nous vous souhaitons de bonnes vacances et un très bel été.

Bénédicte MONTÉGU (Chez Forestier), Yannick MOREAU (route de la Reinerie), Véronique LANOË-MALIVERT (La Grand Fond) et Jean-Pierre TRANCHET (Le Thie).

Contact: diracensemble@gmail.com

Les élus de la liste « Dirac, Construisons l'Avenir Ensemble »

## Infos pratiques

#### **MAIRIE**

OUVERTURE DU SECRÉTARIAT : Lundi, mardi, mercredi : de 14h à 18h

Jeudi : de 9h à 12h

Vendredi : de 9h à12h et de 14h à 17h

Rencontre avec le Maire sur rendezvous. En cas d'urgence, appeler le secrétariat de la mairie.

Tél.: **05 45 60 61 69** Email: **mairie@dirac.fr www.dirac.fr** 

#### MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP)

LA POSTE 5, rue de la clef d'Or - 16410 Dignac

#### **CORRESPONDANT CL**

Antoine Pascaud antoine.pascaud.cl@gmail.com **06 47 94 70 30** 

#### MÉDIATION SOCIALE

#### Association OMEGA

67, Bd Besson Bey 16000 Angoulême Tél.: 05 45 38 69 83 secretariat@omega16.net www.omega16.net

#### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRANDANGOULÊME

#### ALVEOLE Accueil de loisirs

ALSH communautaire de Dirac 607, route du Stade - 16410 Dirac

Tél. : **09 66 89 59 18** 

Pauline MAHIEU: 06 09 30 96 42 Aurélie LEBECQUE: 06 09 30 28 11 Email: alveole@grandangouleme.fr http://jeunesse-vde.asso-web.com

#### École d'art de GrandAngoulême

Route de la Boissière - 16410 Dirac Service Culturel de GrandAngoulême, Direction de la Proximité 25, bvd Besson Bey - 16000 Angoulême Tél. : **05 45 63 05 67** 

www.ecole-art-grandangouleme.fr

#### Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) 4, rue des écoles - 16410 Dignac

Tél. : **05 45 66 29 49** 

Email: ram.dignac@grandangouleme.fr

#### Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

«Petit à Petit»

4, rue des écoles - 16410 Dignac

Tél.: **05 45 66 29 49** 

Email: laep.dignac@grandangouleme.fr

# **Déchèteries (y compris Dirac)**Horaires :

#### Été: 15 mars - 14 octobre

Déchèteries ouvertes du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h Le samedi, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30

Fermées le dimanche et les jours fériés

#### Hiver: 15 octobre-14 mars

Déchèteries ouvertes du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30 Fermées le dimanche et les jours fériés

#### Quand sortir ma poubelle?

http://www.pluspropremaville.fr/recherche/#dirac

N° Vert

0 800 77 99 20

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

#### **MOUVIBIUS** (Transport à la demande personnes âgées, personnes handicapées, personnes isolées)

15, Route de Vars 16160 GOND-PONTOUVRE **05 45 95 74 22** 

#### **Möbius TAD**

Transport à la demande vers Soyaux Carrefour correspondance ligne B et Soyaux La Mothe correspondance lignes B et 1

Sur réservation au **06 45 65 25 25.** Voir conditions sur www.stga.fr

#### CANTON BOËME-ÉCHELLE

#### **CONCILIATEUR DE JUSTICE:**

Permanence à la mairie de Roullet-Saint-Estèphe tous les 2èmes jeudis du mois

#### GENDARMERIE

Tél.: 05 45 64 00 23

Email: cob.coteaux-du-blanzacais@gendarmerie.interieur.gouv.fr

